

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

ASSEMBLEE GENERALE DU 5 JUIN 2010

Tenue à la Mairie du 9^{ème} arrt de Paris à 14 h00

Procès Verbal

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 5 juin 2010 à partir de 14 heures dans les locaux de la maire du 9^{ème} arrondissement de Paris, 6 rue Drouot 75009 Paris

La séance était présidée par le bureau :

- M. Michel Fontaine, Président
- M. Georges Duménil, Vice Président
- M. Jean-Marie Vincent, Vice Président
- MM. Jean Hernandez, Secrétaire Général, et Jean-Paul Gleizes, Secrétaire Général adjoint
- MM. Francis Blois, Trésorier, et Philippe Mallard, Trésorier adjoint

Ont été désigné : M. Bernard Duhem comme secrétaire de séance,
Mmes Denise Baccara et Nicolette de Ferrières comme scrutateurs

Ensuite tous les points prévus à l'ordre du jour sont traités :

Le rapport moral est présenté par le président Michel Fontaine, il porte notamment sur les points suivants, la représentation régionale, l'état des adhésions, notre site internet (9000 visites dans l'année), le jumelage France-Japon, le projet ATHEBA (amélioration thermique du bâti ancien). Jean-Marie Vincent, vice président, fait le point sur les relations avec les organismes institutionnels, Grenelle 2 et le Réseau Rural Périurbain dont MPF est membre de la commission permanente.

Le rapport financier est présenté par Francis Blois, trésorier, le bilan 2009 fait l'objet d'une certification sans réserve de la part du Commissaire aux Comptes, M. Bruno Knez.

Suivent des échanges entre le président, le bureau et les adhérents présents sur les points suivants :

- Le projet du nouveau site Internet présenté par Siloé Vincent
- L'association peut-elle recevoir des dons et le régime fiscal lié aux dons est il applicable ? la réponse de Francis Blois, est positive.
- D'autres sujets sont abordés en lien avec les thèmes du rapport moral.

Vote des résolutions :

5 résolutions étaient proposées au vote des adhérents (Nombre d'adhérents lors de l'établissement de la liste électorale : 7494; votants présents ou représentés à l'assemblée : 1377)

- 1^{ère} résolution : approbation du rapport moral par 1375 voix, 1 contre et 1 abstention
- 2^{ème} résolution : approbation du rapport financier et des comptes 2009 par 1369 voix et 8 abstentions
- 3^{ème} résolution : approbation du budget 2010 à l'unanimité (1377 voix)
- 4^{ème} résolution : l'assemblée approuve la reconduction pour 2011 du tarif adhésion et abonnement appliqué en 2010, à l'unanimité (1377 voix)
- 5^{ème} résolution : l'assemblée enregistre les démissions de M. Tony Marchal et de M. Claude Roze, et approuve la cooptation de M. Lenormand, représentant de la Fondation du Patrimoine, qui remplace M. Tony Marchal démissionnaire, pour la durée de son mandat, soit jusqu'à l'A.G. 2013.

Ensuite, les Prix Maisons Paysannes – concours René Fontaine ont été remis aux lauréats 2009 par le Président et M. Boudignat (administrateur de MPF) assistés de M. Lenormand représentant la Fondation du Patrimoine. Les lauréats présents ont pu témoigner de leur forte implication dans leur projet de restauration.

La séance a été levée à 17 heures

Le secrétaire de séance Bernard DUHEM